

## Sixième discussion consultative avec les OSC et les ALA sur la programmation régionale de l'UE pour l'Afrique subsaharienne (2021-2027) — PAA 2024

Réunion en ligne

29 janvier 2024

### Résumé

Dans le prolongement de son engagement à organiser des échanges réguliers avec les partenaires de développement et dans le cadre du Forum politique pour le développement, l'INPTA a accueilli la sixième discussion<sup>1</sup> consultative sur le programme pluriannuel régional pour l'Afrique subsaharienne avec plus de 70 réseaux et plateformes mondiaux et régionaux d'organisations de la société civile (OSC) et d'associations d'autorités locales (ALA) présentes en Europe et en Afrique, en collaboration avec plus de 30 représentants de l'UE. Cette réunion a fourni une mise à jour sur la mise en œuvre du PIP régional et des retours d'information sur les contributions reçues lors des réunions précédentes; et a invité les OSC et les ALA à prendre position sur les plans d'action annuels (PAA)+ pour 2024 (qui sont actuellement en cours d'élaboration). Le présent rapport récapitule le déroulement des réunions et les retours d'information par session thématique.

Lors de la session sur le développement humain (incluant la santé, l'égalité des sexes, la culture, la jeunesse et les compétences), les participants ont souligné l'importance de la protection sociale et ont souligné la nécessité de coordonner les diverses initiatives visant à maximiser les synergies et, plus particulièrement, à lutter contre l'impact du changement climatique sur l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR). Il a également été souligné que la mise en place d'une approche tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier dans des domaines tels que la santé numérique, était fondamentale.

Lors de la session sur la démocratie, la gouvernance, la paix, les migrations et les déplacements forcés, les participants ont appelé à un renforcement des liens avec les femmes, la paix et la sécurité. Les participants ont souligné l'importance de s'appuyer sur des initiatives dirigées par l'Afrique, soit de l'Union africaine, de la CEDEAO, d'autres institutions régionales ou d'organisations de la société civile basées dans la région.

Dans le cadre de la discussion sur la transition verte (incluant le changement climatique, l'agroalimentaire, le pastoralisme et la protection des océans), l'INPTA a expliqué qu'elle visait à rattraper les objectifs de dépenses, à relever l'ambition climatique dans les programmes en cours de préparation et à aborder les questions liées au pastoralisme, à la lutte contre le changement climatique et à la déforestation, et à soutenir les chaînes d'approvisionnement pour les aliments nutritifs, la sécurité alimentaire et l'agroécologie.

Le groupe «Croissance durable et emplois décents, numérique, STI (incluant le commerce, l'économie circulaire et la sécurité des produits) a discuté de la manière dont les actions aborderont les questions de l'informalité, de l'autonomisation des femmes et du perfectionnement professionnel.

Les discussions en sessions plénières et thématiques ont porté sur le rôle important que les OSC et les ALA pourraient jouer dans: la conception et la mise en œuvre; l'inclusion de groupes vulnérables; le renforcement des capacités; et le développement de données fondées sur des preuves. Les participants ont été encouragés à

<sup>1</sup> La réunion en ligne s'est appuyée sur les précédentes sessions d'information et de consultation organisées en mars 2021, décembre 2021, juin 2022, avril et juillet 2023 pour présenter l'exercice de programmation régionale pour l'Afrique subsaharienne, son examen à mi-parcours et ses plans d'action annuels (PAA) 2022 et 2023.

contacter directement les délégations de l'UE pour un suivi spécifique. L'adoption du PAA 2024 est attendue en mai, une autre discussion avec les OSC et les partenaires des AAL étant prévue avant la fin de l'année.

## Rapport complet

### I. Plénière

Au cours de la session plénière, George Dura, Directeur adjoint par intérim de l'unité des programmes régionaux et multipays pour l'Afrique, DG INTPA, a présenté l'évolution du processus de programmation et fait part de ses commentaires sur la manière dont la Commission a donné suite à certaines des recommandations formulées lors de la dernière consultation. Il a présenté les [principaux points du PAA régional de l'Afrique subsaharienne 2024](#) et a répondu aux questions de clarification.

Voici quelques-unes des principales clarifications et points soulevés:

- L'importance d'associer les OSC dès les premiers stades de l'identification et de la conception des actions, en particulier dans le développement des initiatives « Global Gateway » et « Team Europe ». La commission INTPA a précisé qu'il s'agissait d'une action plus poussée et qu'il existait des possibilités de collaboration concrète.
- La commission a invité les organisations de la société civile à assurer le suivi des initiatives concrètes au niveau national avec les délégations de l'UE correspondantes. Par exemple, en ce qui concerne le soutien aux institutions de santé publique, l'UE engagera un dialogue politique multipartite au niveau national.
- Les participants se sont dits préoccupés par d'éventuelles modifications du PAA 2024, de son financement et du financement alloué à d'autres engagements (tels que le changement climatique) en raison de l'instabilité politique actuelle ou des conflits affectant certaines régions. L'INTPA a réaffirmé son engagement avec le PIP régional, indiquant une forte volonté interne de fournir des efforts et de compenser tout sous-financement antérieur.
- En réponse aux préoccupations suscitées par l'instabilité politique et les conflits, notamment dans la région du Sahel, il a été précisé que les actions étaient examinées en fonction d'une approche au cas par cas et par pays.
- En saluant l'accent mis sur les femmes et les filles dans le domaine du développement humain, une question a été soulevée concernant les plans pour atteindre et impliquer d'autres groupes vulnérables. L'INTPA a expliqué que le rôle des OSC sera crucial pour atteindre les groupes vulnérables, notamment dans le but de renforcer la disponibilité des preuves et des données, de soutenir l'amélioration de la capacité de recherche locale et en termes de responsabilité vis-à-vis des objectifs en matière de santé sexuelle et reproductive (SRHR).
- En réponse au fait que les autorités locales ne figurent plus en bonne place dans les actions présentées, l'INTPA a expliqué qu'elles s'engagent avec un certain nombre de partenaires, principalement des organisations régionales telles que l'UA et les CER, et avec les collectivités locales où l'action se situe à un niveau très local, comme le cas du soutien aux instituts de santé publique. Cette coopération serait ciblée

par le biais de programmes bilatéraux conçus et mis en œuvre au niveau local, ainsi que par l'intermédiaire de délégations de l'UE, qui suivent de près les autorités locales.

- Il y a 28 actions dans ce PAA et deux compléments (deux actions existantes qui relèvent des précédents PAA sur la migration).
- L'AD (Action Document) sur le soutien aux réseaux régionaux d'OSC en Afrique subsaharienne a été inclus dans la présentation du PAAP 2023. Cela comprend une composante visant à soutenir la société civile pour devenir des parties prenantes reconnues dans le dialogue régional géré par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Il a été adopté en décembre et progresse comme prévu.

## II. Sessions thématiques

La session plénière a été suivie de discussions en sous-groupes couvrant les actions spécifiques par thème dans le PAA 2024:

1. Développement humain (incluant la santé, le genre, la culture, la jeunesse et les compétences)
2. Démocratie, gouvernance, paix, migrations et déplacements forcés (incluant les organisations de la société civile, les autorités locales, les flux financiers illicites et la sécurité maritime)
3. Transition écologique (incluant le changement climatique, l'agroalimentaire, le pastoralisme et la protection des océans)
4. Croissance durable et emplois décents, numérique, science, technologie et innovation — STI (incluant le commerce, l'économie circulaire et la sécurité des produits)

Les questions d'orientation suivantes sur le rôle des OSC/AAL sur le terrain ont été suggérées pour chaque groupe:

- Quels sont les points de vue des OSC/AAL sur la pertinence des plans d'action régionaux pour 2024 compte tenu des priorités du PIP régional?
- Quels sont les principaux domaines ou points focaux qui devraient être pris en compte pour la formulation des initiatives régionales de l'Afrique subsaharienne ?

La majeure partie des discussions en groupes ont porté sur le détail des actions spécifiques, répondant à des questions de clarification. Le détail des discussions de groupe se trouve ci-dessous, ainsi que les liens vers les Initiatives Team Europe actuels dans chaque domaine thématique.

### 1. Développement humain (*y compris santé, genre, culture, jeunesse et compétences*)

La discussion a été animée par Deirdre Lennan, chef d'équipe pour le développement humain, et a couvert un large éventail de sujets liés aux initiatives et actions à venir pour 2024 dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la culture. Dans le secteur de la santé, la première initiative de Team d'Europe (ITE) a été lancée en avril 2020 pour soutenir l'approvisionnement et le déploiement de vaccins contre la COVID-19. Cinq ITE supplémentaires, établies<sup>2</sup> dans le cadre du paquet d'investissements dans le domaine de la santé Global Gateway, ont été présentées

<sup>2</sup> ITE : Fabrication et accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé (MAV+); ITE sur la sécurité sanitaire durable à l'aide d'une approche «Une seule santé»; ITE sur le soutien aux instituts nationaux de santé publique en Afrique subsaharienne; ITE sur la santé numérique pour le renforcement des systèmes de santé et la couverture sanitaire universelle; ITE pour un environnement propice à la santé et aux droits sexuels et génésiques en Afrique subsaharienne.

lors du 6e sommet<sup>de</sup> l'UA de l'UE en 2022 à Bruxelles. Le droit à la santé et l'accès équitable à la santé ont été l'un des points à retenir du sommet UE-UA de 2022. Des efforts considérables sont déployés pour renforcer la coopération entre les instituts nationaux africains de santé publique (INSP) et les instituts internationaux de santé publique, répondant à l'appel en faveur d'un nouvel ordre de santé publique en Afrique. L'accent sera mis sur des domaines tels que: la réduction des inégalités dans la lutte contre la double charge de la maladie; la réponse aux priorités de santé publique liées aux systèmes de santé intégrés et holistiques; la santé et les droits sexuels et reproductifs; la résistance aux antimicrobiens selon une approche fondée sur une seule santé; le renforcement des systèmes de préparation aux pandémies grâce à des solutions numériques intégrées centrées sur le patient. Les initiatives appuieront les stratégies de transformation numérique telles que le renforcement des capacités de mise en œuvre des stratégies nationales et la formation de professionnels de divers secteurs, y compris l'interface homme-animal-environnement.

#### Actions liées à la santé:

- Action 62363: Solutions de santé numérique pour la préparation aux pandémies et le renforcement des systèmes de santé en Afrique subsaharienne. Montant prévu de 25 millions d'euros (Anja Bauer, G4)
- Action 62355: Lutter contre les pratiques préjudiciables, améliorer l'accès aux services de santé et de procréation sexuelle et reproductive en Afrique et renforcer leur responsabilité. Montant prévu de 40 millions d'euros (Marie Chesnay/Verena Nitschke, A2)
- Action 62357: Soutien aux instituts africains de santé publique. Montant prévu de 50 millions d'euros (Diana Van Daele, A2)
- Action 62356: Lutter contre la résistance aux antimicrobiens et renforcer la main-d'œuvre One Health en Afrique. Montant prévu de 42,5 millions d'euros (Diana Van Daele, A2)

#### Actions liées à l'éducation:

- Action 62418: Plateforme Afrique-Europe d'échange sur les réformes de l'éducation (PEERS). Montant prévu 15 millions d'euros (Pietro Romano, A2). Visant à concevoir une éducation inclusive de qualité.

#### Actions liées à la culture:

- Action 62424: Afrique créative. Montant prévu 15 millions d'euros (Adrian Laschinger/Alice Fracchia, G3). L'accent a été mis sur le renforcement des industries créatives dans le secteur de l'audiovisuel.
- Action 62354: Renforcement des partenariats entre l'Afrique et les musées européens. Montant prévu de 15 millions d'euros (Christoph Pelzer, EU DEL à AU/Eleonora Martinello, A2). Visant à établir des réseaux entre les musées d'Afrique et d'Europe.

#### Principales observations:

- La protection sociale a été évoquée comme l'une des priorités de la présidence belge de l'UE et l'importance d'établir un lien entre l'ITE sur la protection sociale et les programmes en cours et prévus couvrant des aspects de la protection sociale a été soulignée.

- L'importance de ne pas se soustraire à des questions sensibles telles que l'éducation sexuelle complète a été soulignée, soulignant la nécessité d'intégrer une éducation sexuelle complète dans l'action et d'assurer une approche sexospécifique et sensible au genre.
- Un point a été soulevé sur les problèmes posés par les ruptures de stock et la pénurie de moyens contraceptifs dans les pays partenaires, et une recommandation a été formulée pour renforcer les chaînes d'approvisionnement en produits contraceptifs et créer des synergies avec des programmes réussis et percutants, tels que le Partenariat pour les fournitures du FNUAP, qui protège des principes importants tels que le choix des utilisateurs. En ce qui concerne cet aspect, il convient de créer davantage de synergies entre l'ITE en matière de santé et de santé sexuelle et sexuelle et la MAV+ de l'ITE. Les participants ont suggéré d'étendre le programme à la recherche et au développement sur de nouvelles méthodes contraceptives.
- Dans l'ensemble, l'accent a été mis sur la prévention des doubles emplois entre les initiatives de Team Europe (instituts de santé publique, One Health et santé numérique) tout en veillant à ce que des synergies soient créées dans la mesure du possible, par exemple avec le partenariat européen pour les essais cliniques dans les pays de développement (EDCTP) et le programme d'innovation UE-Afrique.
- Les participants ont souligné les disparités entre les sexes dans l'accès à la technologie et à la littératie numérique et ont appelé à une approche sexospécifique des outils numériques, y compris ceux liés à la santé.
- Les actions devraient prendre en considération l'impact du changement climatique sur l'accès aux services, y compris la santé reproductive.
- L'importance de continuer à aligner les priorités sur les communautés économiques régionales (CER), afin d'assurer l'appropriation des actions.
- Il sera également important que ces actions mobilisent des fonds supplémentaires auprès des États membres de l'UE, afin qu'ils puissent contribuer financièrement, en augmentant le financement total de ces actions et en amplifiant leur impact.
- Les participants ont fait part de leurs préoccupations quant à la participation de la société civile tout au long des phases de conception et de mise en œuvre de ces projets et ont demandé des moyens d'inclure les partenaires des OSC dans les consortiums et de réduire les obstacles à la participation des OSC, comme la prise en compte des coûts indirects pour les partenaires ou sous-bénéficiaires des OSC.
- En ce qui concerne la manière dont les OSC pourraient participer à la plateforme Afrique-Europe sur l'éducation (PEERS), l'INTPA a expliqué que la plate-forme était encore en cours de développement et que les OSC pourraient éventuellement participer à des forums politiques, à des tables rondes et à d'autres activités.
- En ce qui concerne la participation des OSC à la conception et à la mise en œuvre des politiques et des programmes, il serait important de veiller à ce qu'il existe une diversité d'organisations de la société civile, y compris d'organisations de personnes handicapées (OPD).
- Ces suivis et points d'action démontrent l'importance d'une collaboration, d'une coordination et d'un engagement continu avec les OSC dans la mise en œuvre des actions proposées.

Le personnel de l'INTPA a également fourni des informations détaillées sur les initiatives de Team d'Europe dans la région. Les liens suivants donnent accès aux ITE et au traqueur de programmation conjointe en Afrique subsaharienne dans le secteur du développement humain:

- [Santé numérique — Afrique](#)
- [Fabrication et accès aux vaccins, médicaments et produits technologiques de la santé en Afrique](#)
- [Capacité de santé publique — Afrique](#)
- [Santé et droits sociaux et reproductifs \(SSR\) en Afrique subsaharienne](#)
- [Protection sociale — Afrique](#)
- [Sécurité sanitaire durable — Afrique](#)
- [Compétences axées sur les opportunités et l'EFP en Afrique \(OP-EFP\)](#)

## *2. Démocratie, gouvernance, paix, migrations et déplacements forcés (y compris les organisations de la société civile, les autorités locales, les flux financiers illicites et la sécurité maritime)*

Lors de l'INTPA A2, Jorge Pereiro Piñon, chef d'équipe chargé de la gouvernance démocratique, de la paix et de la sécurité, de la paix et de la sécurité, des migrations, des migrations et des déplacements forcés, a organisé la réunion en petits groupes consacrée à la gouvernance démocratique, à la paix et à la sécurité, aux migrations et aux déplacements forcés. La session a examiné les neuf actions du PAA 2024 en mettant l'accent sur la démocratie et la gouvernance, la paix et la sécurité, les migrations et les déplacements forcés, et a fourni des informations sur les personnes de contact pour chaque plan d'action. Les actions ont été présentées par les gestionnaires de programme en charge.

La session parallèle sur la gouvernance démocratique, la paix et la sécurité, la migration et le déplacement forcé, priorité pour le PIP régional en Afrique subsaharienne, a été animée par Jorge Pereiro Piñon, chef d'équipe pour la gouvernance démocratique, la paix et la sécurité, la migration et le déplacement forcé au sein de l'INTPA A2. La session a discuté des neuf actions du PAA 2024 en mettant l'accent sur la démocratie et la gouvernance, la paix et la sécurité, la migration et le déplacement forcé, et a fourni des informations sur les personnes de contact pour chaque plan d'action. Les responsables de programme en charge ont présenté les actions.

### Actions liées à la paix et à la sécurité:

- Action 61964: Mécanisme africain d'intervention rapide (AMER). 20 millions d'euros (Charlotte Gaudion). Le mécanisme africain de réaction rapide est la poursuite d'un programme antérieur de l'UE mis en œuvre par l'Union africaine et les communautés économiques régionales telles que la CEDEAO et la SADC. Le programme soutient la médiation précoce, la prévention des conflits, la réponse à l'action rapide de crise de l'Union africaine ou des communautés économiques régionales. Dans le cadre de ce budget, 5 millions sont consacrés aux organisations de la société civile pour encourager les initiatives des organisations de la société civile africaine dans les domaines de la médiation, de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix.

- Action 62316: Zones frontalières pacifiques et résilientes III (zones frontalières pacifiques et résilientes III). Montant prévu 37,5 millions d'euros (Chiara Raffaele). Cela utilise la même approche que dans d'autres zones — cibler la zone transfrontalière entre le Burkina Faso, le Togo et le Bénin et les frontières de la République centrafricaine — Cameroun, Tchad et éventuellement le Soudan. L'objectif est de prévenir et d'atténuer l'impact des conflits sur les populations vivant dans les zones frontalières via deux composantes principales: 1. soutenir la dynamique transfrontalière, en particulier la gestion des ressources transfrontalières qui peuvent être des ressources naturelles, la transhumance, la sécurité locale et la cohésion sociale; et 2. améliorer l'accès aux services locaux dans ces zones frontalières, ainsi que les services commerciaux transfrontaliers et la productivité des chaînes de valeur locales.
- Action 62346: Soutien de l'UE à la CEDEAO dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la gouvernance. Montant prévu 13 millions d'euros (Charlotte Gaudion). Il s'agit de la poursuite de l'appui actuel avec la CEDEAO dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la gouvernance dans quatre volets: prévention des conflits, alerte rapide, médiation et soutien aux élections et à la prévention de la violence électorale. Ce qui est nouveau, c'est le soutien à la CEDEAO pour soutenir des transitions démocratiques sûres et sûres dans la région.
- Action 62333: Programme multidimensionnel de sécurité et de stabilisation en Afrique de l'Ouest et du Centre (SECSTA). Montant prévu de 30 millions d'euros (Giulia Nicoloso et Nina Krotov Sand). Il s'agit d'un programme multidimensionnel de sécurité et de stabilisation visant à lutter contre l'extrémisme violent, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée en Afrique. En Afrique centrale, l'action se concentrera sur le renforcement des connaissances et de la capacité de produire des données à des fins politiques sur la criminalité transnationale organisée et les marchés illicites, y compris leur lien avec les conflits et l'extrémisme violent. Une approche consiste à créer un observatoire régional de la société civile sur la criminalité transnationale organisée et les marchés illicites en Afrique centrale, qui sera supervisé par un consortium d'ONG et de groupes de réflexion, dont l'Institut africain d'études de sécurité et l'Initiative mondiale pour la criminalité nationale et organisée. Les pays couverts par ces actions comprennent le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la RDC et le Soudan, et dispose d'un budget de 5,8 millions d'euros. En Afrique de l'Ouest, l'action se concentrera sur la prévention de la propagation de la crise du Sahel dans les États côtiers. À la frontière Bénin-Nigéria, l'UE financera des OSC locales déjà actives dans la région afin de prévenir les conflits et de lutter contre l'extrémisme violent au niveau communautaire. Parmi les autres composantes figurent le renforcement de la chaîne de justice pénale, la formation des forces de sécurité intérieure au déminage et au démantèlement des DEI, et l'amélioration de la gestion des frontières au Ghana et dans les pays voisins. Tous les composants seront gérés par quatre DUE différents: Ghana, Bénin, Nigéria en Afrique de l'Ouest et République centrafricaine en Afrique centrale.

**Actions liées à la migration et aux déplacements forcés.** Dans le cadre de cette priorité, la CE vise à travailler sur la gestion des migrations, les déplacements forcés et un mécanisme flexible de migration.

- Action 62324: Valoriser les potentiels des diasporas via la coopération Sud-Sud: Entrepreneuriat et création d'emplois. Montant prévu 5 millions d'euros (Debora Guidetti). Cette action vise à exploiter le potentiel des diasporas pour le développement socio-économique dans les six pays cibles — Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Sénégal, Indonésie — qui font tous partie du processus de Rabat et partagent le potentiel d'apprentissage mutuel sur les migrations et le développement. Cela se fera par le soutien à la coopération institutionnelle méridionale pour l'engagement de la diaspora et par des initiatives visant à accompagner les diasporas par des structures publiques et privées spécialisées, y compris des OSC et des autorités locales. La délégation en Côte d'Ivoire coordonnera la mise en œuvre de cette action et les travaux seront menés via une gestion indirecte par l'intermédiaire de la GIZ et cofinancés par le ministère allemand de la Coopération économique. L'action cible les migrations et l'égalité entre les hommes et les femmes, en soutenant le plan d'action III sur l'égalité des sexes. Cette action est complémentaire d'une autre action (5 millions d'euros) couvrant les mêmes pays, à considérer par la DG NEAR dans le courant de 2024 et axée sur la mobilité des étudiants et l'intégration professionnelle des diplômés récents.
- Action ACT no 62668 (Top-up) Programme de protection, de retour et de réintégration des migrants pour l'Afrique subsaharienne (MPRR-SSA). Montant prévu 80 millions d'euros (Isabelle de Ruyt). Il s'agit d'un complément au programme de protection des migrants, d'aide au retour volontaire et de réinsertion. Le retour volontaire des pays d'Afrique subsaharienne de transit vers les pays d'origine comprend le retour en tant que tel, l'aide postérieure à l'arrivée, le soutien psychosocial, la santé, etc., puis la réintégration des migrants dans les pays d'origine. Cette réintégration provient à la fois de ceux qui sont retournés volontairement des pays de transit d'Afrique subsaharienne et de ceux qui sont rentrés volontairement de pays d'Afrique du Nord.
- Action 62381: Réponses régionales aux déplacements climatiques (RE2CLID). Montant prévu de 100 millions d'euros (Vittorio Capici). Ce programme examine comment le changement climatique, la dégradation de l'environnement et d'autres facteurs de stress se rapportent les uns aux autres et tentent d'élaborer une réponse. L'action cible des zones spécifiques couvrant deux volets géographiques: le bassin du lac Tanganyika ainsi que la région de l'Afrique australe, le Malawi, le Mozambique, Madagascar et les pays de l'océan Indien. Le programme cible l'ensemble des communautés touchées par les déplacements par l'intermédiaire de trois volets: 1. la réduction des risques de catastrophe; 2. la gouvernance des ressources naturelles et la manière dont elle peut être améliorée pour inclure les communautés touchées par les déplacements; et 3. résilience et autosuffisance des communautés touchées par les déplacements dans les zones écologiquement fragiles. Les réfugiés et les personnes déplacées sont souvent absents des plans nationaux, de sorte que cette action tente de renforcer ce qui existe déjà, d'identifier les lacunes et d'intervenir. L'OIM est l'un des principaux partenaires et les DUE concernées peuvent être contactées directement par les OSC.

- Action 62322: Protection, assistance et solutions durables pour les populations déplacées par les conflits en Afrique subsaharienne. Montant prévu 90 millions d'euros (Caterina Torchiaro). Cette action est divisée en quatre situations de déplacement: 1. la population déplacée de la République démocratique du Congo; les réfugiés dans les pays voisins que sont la Tanzanie, le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda, ainsi que les populations déplacées à l'intérieur du pays; 2. Les réfugiés de la République centrafricaine au Tchad, en RDC, avec la possibilité d'inclure un éventuel retour volontaire; 3. Les pays côtiers — parties septentrionales de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Togo et du Ghana (réfugiés et PDI); et 4. les déplacements internes au Nigéria. Cette action sera mise en œuvre principalement par l'intermédiaire d'ONG travaillant dans la région et par le HCR.
- Action ACT 60666 (Top-up): Mécanisme flexible pour les migrations et les déplacements forcés. Montant prévu de 100 millions d'euros (Isabelle de Ruyt). Il s'agit de fonds disponibles pour soutenir les résultats du dialogue sur les migrations entre l'Union européenne et les États africains. En outre, le mécanisme flexible aide les pays à adopter des politiques en matière de déplacements forcés qui sont conformes au Pacte mondial sur les réfugiés, afin d'encourager ces politiques. Des actions d'environ 110, 000,000 sur 200 millions d'euros sont initialement engagées.

#### Principales observations:

- Le groupe a examiné le rôle des acteurs locaux dans la mise en œuvre de ces programmes, en particulier les OSC. Les participants ont souligné l'importance du renforcement des capacités des acteurs locaux, des besoins de protection des populations touchées par les conflits, de l'intégration de programmes qui incluent la résilience, de la résolution des problèmes d'insécurité alimentaire et de la prise en compte des droits des personnes LGBTQI+ tout en œuvrant pour des communautés/États pacifiques. Il a été fait référence à l'utilisation du langage inclusif et universaliste du Protocole de Maputo dans les cas où les droits LGBTQI+ ne peuvent pas être explicitement abordés.
- Clarifier la faisabilité des actions prévues dans la région du Sahel, compte tenu des défis politiques et sécuritaires en cours. Pour ce faire, il faut poursuivre le dialogue et la coordination avec les acteurs internationaux et locaux afin d'assurer une mise en œuvre sûre et efficace.
- Explorer le potentiel de collaboration et de coordination entre les différentes organisations et acteurs dans la mise en œuvre des actions. Il s'agit notamment de dialoguer avec les autorités locales, les organisations de la société civile et les médias afin d'assurer leur participation active et leur contribution. Évaluer la possibilité de lancer des appels à propositions pour ouvrir des possibilités de participation plus large, en particulier de la part des acteurs locaux. Cela peut contribuer à faire en sorte qu'un éventail diversifié d'organisations et de parties prenantes participent à la mise en œuvre des actions. Les modalités de collaboration avec les associations nationales d'autorités locales ont été discutées en référence au Mali, au Niger, au Tchad, à la Mauritanie, à la Côte d'Ivoire, au Togo et au Bénin.
- Accorder une attention particulière à l'inclusion de la justice transitionnelle dans les actions pertinentes. Bien qu'il existe des actions spécifiques axées sur la justice transitionnelle, des efforts devraient être faits pour intégrer les considérations relatives à la justice transitionnelle dans d'autres actions, en particulier celles liées à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.

- Tenir compte des points de vue et des recommandations partagés par les membres de Concord. Ils se sont félicités de l'élaboration d'un programme «Jeunesse pour la paix» pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées et ont noté que les efforts de consolidation de la paix et de prévention des conflits doivent prendre en compte les nouvelles thématiques telles que les changements climatiques, les migrations et les déplacements. De plus, les collègues de Save the Children ont fait référence aux orientations normatives et à la jurisprudence qui considèrent les enfants associés à des groupes armés et aux forces armées principalement comme des victimes de tout crime relevant du droit international.
- Examiner la nécessité de renforcer les capacités et de soutenir les acteurs locaux, y compris les organisations locales de la société civile et les autorités locales. Cela pourrait inclure la formation, les ressources et l'appui nécessaires pour renforcer leur capacité à réagir aux conflits, à fournir une assistance aux populations touchées et à contribuer aux efforts de consolidation de la paix.
- Étudier l'intégration des activités de renforcement de la résilience dans les actions liées à la crise des réfugiés en République centrafricaine. Cela peut aider à s'attaquer aux causes profondes des déplacements et soutenir le développement économique et le bien-être des rapatriés et de la population touchée en général.
- Veiller à ce que les besoins de protection des populations touchées soient dûment pris en compte dans les actions. Il s'agit notamment d'envisager des mesures visant à renforcer la protection, à sensibiliser aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, et à lutter contre l'insécurité alimentaire et d'autres besoins critiques.

Les représentants de l'INTPA ont également fourni des informations détaillées sur les initiatives de Team Europe (ITE) dans la région. Les liens suivants donnent accès aux ITE et au traqueur de programmation conjointe en Afrique subsaharienne dans le secteur de la gouvernance démocratique, de la paix et de la sécurité, des migrations et des déplacements forcés:

- [Route migratoire de la Méditerranée centrale](#)
- [Paix et sécurité dans la région des Grands Lacs — Afrique](#)
- [Route migratoire de la Méditerranée occidentale](#)

### *3. Transition écologique (incluant le changement climatique, l'agroalimentaire, le pastoralisme et la protection des océans)*

Claudia Boldrini, chef d'équipe pour la priorité de la transition verte pour la transition verte à l'INTPA A2, a dirigé la session en petits groupes sur la priorité de la transition verte pour l'Afrique subsaharienne. La session a examiné les huit actions du PAA 2024 en mettant l'accent sur le changement climatique, l'énergie durable, les systèmes agroalimentaires et les océans, et a fourni des informations sur les personnes de contact pour chaque plan d'action (tous issus de l'INTPA A2, sauf indication contraire).

La session thématique sur la priorité de la transition verte pour le PIP en Afrique subsaharienne a été animée par Claudia Boldrini, chef d'équipe pour la priorité de la transition verte au sein de l'INTPA A2. La session a examiné les huit actions du PAA 2024 en mettant l'accent sur le changement climatique, l'énergie durable, les systèmes agroalimentaires et les océans, et a fourni des informations sur les personnes de contact pour chaque plan d'action (toutes issues d'INTPA A2, sauf indication contraire)

#### Actions liées au changement climatique (Gauthier Schefer, INTPA F2):

- Action 62349: Reverdissement de l'Afrique Phase II. Le montant prévu de 15 millions d'euros, destiné à restaurer la dégradation des sols, est un suivi de la phase I, où près d'un million d'hectares ont été restaurés dans huit pays. Cette nouvelle phase vise à: 1. atteindre 200 ménages supplémentaires; 2. documenter les pratiques (élément de recherche) et plaider en faveur d'une intensification de ces pratiques au niveau national; et 3. renforcer les chaînes de valeur autour des produits à base d'arbres et soutenir la création de PME dans les communautés rurales.
- Action 62394: Convention des maires en Afrique subsaharienne Phase IV. Montant prévu de 20 millions d'euros pour soutenir les maires dans le développement de projets d'adaptation au changement climatique, d'accès à l'énergie et de mobilité propre dans leurs villes. Jusqu'à présent, il s'est concentré principalement sur le financement de la lutte contre le changement climatique et, dans cette phase, il fera davantage sur l'adaptation au changement climatique et l'investissement, tout en favorisant le partage et l'échange de connaissances.
- Action 62381: Réponses régionales aux déplacements climatiques (re2clid). Montant prévu d'un montant de 100 millions d'euros (financé par la transition écologique et la moitié par la migration), qui s'attaque aux prévisions en cas de catastrophe, au programme de gestion des risques (gestion des ressources naturelles et gouvernance) et à la résilience des communautés, en mettant l'accent sur les populations déplacées de force et les communautés d'accueil dans le bassin du lac Tanganyika et dans la région de l'océan Indien d'Afrique australe.

#### Actions liées à l'énergie durable (Claudia Boldrini, remplaçant Joséphine Sylva Mendy):

- Action 62362: Programme énergétique continental en Afrique. Montant prévu de 15 millions d'euros, un important programme d'assistance technique visant à aider les institutions continentales à harmoniser les cadres politiques, juridiques et réglementaires; faciliter la mise en place d'un marché continental de l'électricité, accroître la capacité de production d'énergie renouvelable dans toutes les régions; faire progresser la réglementation et les stratégies dans le domaine de l'efficacité énergétique; et de soutenir le dialogue politique dans ce secteur. Il est conforme à la collaboration avec la Commission de planification et de réglementation de l'Union africaine en cours depuis 2015, devenant maintenant un programme à part entière. Cela est conforme à l'initiative Global Gateway et fait partie de l'initiative Team Europe sur l'Afrique, l'Energie Verte de l'UE.

#### Actions liées aux systèmes agroalimentaires visant à renforcer les systèmes de gestion des crises alimentaires et à aider les organisations d'agriculteurs à créer des liens entre les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires au sein des chaînes de valeur agricoles (Gianpietro de Cao):

- Action 62319: Projet de renforcement et d'innovation des systèmes d'information en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour mieux prévenir et gérer les crises alimentaires et les systèmes alimentaires dans les contextes complexes et multidimensionnels au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PRISISAN) Montant prévu de 10 millions d'euros, axé sur les pays d'Afrique de l'Ouest plus le Cameroun, avec deux objectifs: 1. renforcer le système de prévention des crises alimentaires et nutritionnelles; et 2. améliorer la qualité, la transparence, la responsabilité et l'efficacité du mécanisme et des outils au niveau national, intégrés dans le système IPC de la FAO.

- Action 62323: Organisations d'agriculteurs pour l'Afrique (FO4A), reliant les agriculteurs à l'agro-industrie et au soutien de la chaîne de valeur agricole. Montant prévu de 30 millions d'euros pour promouvoir la chaîne de valeur agricole inclusive, durable et résiliente au changement climatique grâce au soutien politique, à l'assistance technique et à l'autonomisation des acteurs clés reliant l'agro-industrie aux agriculteurs africains. Il comporte deux piliers: 1. 20 millions d'euros pour soutenir techniquement et économiquement les organisations d'agriculteurs régionales et continentales (l'organisation panafricaine des agriculteurs PAFO/EAFF, PROPAC, ROPPA et SACAU) dans leur prestation de services aux organisations d'agriculteurs au niveau national; et 2. 10 millions d'euros pour compléter l'initiative en cours sur les chaînes de valeur clés, notamment les chaînes de valeur du cacao et de la noix de cajou, par exemple en soutenant le Café Cacao en Côte d'Ivoire, le Conseil du cacao au Ghana et l'African Cashew Alliance.

**Actions liées à la conservation des océans, conçues pour améliorer la gouvernance des océans et promouvoir des pratiques d'économie bleue durables tout en préservant les écosystèmes marins.** Les deux programmes ont une approche holistique fondée sur trois piliers: 1) la gouvernance des océans, axée sur les traités internationaux, tels que le Traité sur la haute mer; 2) une économie bleue durable; et 3) la restauration et la conservation des zones côtières. Les programmes ne couvrent pas la restauration et la conservation des zones côtières (Carole Rigaud):

- Action 62338: Océan Durable et Économie Bleue en Afrique centrale (ODEBAC). Montant prévu de 42 millions d'euros, dirigé par la DUE en RDC.
- Action 62339: Programme durable pour l'océan Indien occidental (SWIOP). Montant prévu de 58 millions d'euros, dirigé par la DUE en Tanzanie.

#### Principales observations:

- Compte tenu des réductions annoncées dans l'IVCDCI pour l'Europe dans le monde et des inquiétudes quant à la manière dont cela affecte les engagements et engagements de l'UE en matière de climat et de biodiversité, la Commission européenne a réaffirmé son engagement non seulement à maintenir et à dépenser le budget fixé pour le PIP régional pour l'Afrique subsaharienne sur la priorité de la transition verte, mais aussi à accroître à l'échelle mondiale l'ambition en termes d'objectif de dépenses visant à contrebalancer certaines pénuries d'enveloppes bilatérales. Dans ce domaine, l'Initiative pour l'adaptation au changement climatique et la résilience — Afrique ITE fournit un soutien régional et national dans quatre piliers: collecte de données sur les risques et les catastrophes; la gouvernance en cas de catastrophe et les systèmes d'alerte rapide; financement de l'adaptation (y compris l'accès au Fonds mondial pour le climat); et préparation aux risques résiduels.
- En ce qui concerne la manière dont d'autres organisations (qui ne sont pas des partenaires chargés de la mise en œuvre) peuvent exploiter les possibilités offertes par les programmes et participer aux activités pertinentes, la recommandation est de contacter les délégations de l'UE dans le pays.

- L'INTPA précise qu'elle considère chaque petit exploitant comme un homme d'affaires qui peut bénéficier d'un soutien en matière de capacité et d'un accès au financement aux fins d'une planification à long terme et d'une éventuelle expansion.
- En réponse aux points soulevés sur la nécessité de soutenir les systèmes alimentaires locaux et la promotion de chaînes de valeur sensibles à la nutrition, y compris la promotion d'aliments et de plantes alimentaires indigènes nutritifs, l'INTPA a précisé que cela est abordé dans le programme au moyen d'interventions spécifiques au contexte conçues au niveau national. La nutrition est une priorité pour la CE et le soutien aux organisations d'agriculteurs implique que l'équipe travaille sur la nutrition, incluant un volet sur l'éducation nutritionnelle.
- Les participants se sont dits préoccupés par la représentation des communautés côtières et ont recommandé que les intérêts et les besoins des communautés côtières soient dûment pris en compte dans les programmes. Il a été estimé que l'accent était trop mis sur le traité de haute mer, tandis que d'autres cadres pertinents tels que le cadre mondial sur la biodiversité devraient être abordés.

Le personnel de l'INTPA a également fourni des informations détaillées sur les initiatives de Team Europe dans la région. Les liens suivants donnent accès aux ITE et au traqueur de programmation conjointe en Afrique subsaharienne dans le secteur de la transition verte:

- [Afrique — Initiative européenne pour l'Energie Verte](#)
- [Adaptation au changement climatique et résilience — Afrique](#)
- [Gestion transfrontalière de l'eau en Afrique](#)

#### *4. Croissance durable et emplois décents, numérique, STI (incluant le commerce, l'économie circulaire et la sécurité des produits)*

The session was moderated by Fabio Di Stefano, team leader in charge of Economic Integration and Trade covering also transport, digital and STI (Science, Technology and Innovation), and it was a lively open dialogue with the few participants in the session.

##### **Actions liées au numérique et à la STI:**

- Action 62053: Afrique Connect 4. Montant prévu de 40 millions d'euros (passé dans la SSC 2023 déplacé vers 2024; Angelica Sartori Conte). Il s'agira de la 4<sup>ème</sup> phase du projet, qui vise à stimuler l'accès à la recherche et à l'éducation aux technologies numériques tout en favorisant la collaboration scientifique. Il mettra l'accent sur l'apprentissage numérique et le leadership des femmes dans les écosystèmes du Réseau régional africain de recherche et d'éducation (REN), ainsi que sur l'innovation verte, en soutenant la connectivité, les infrastructures de données et les services.
- Action 62104: Safe Digital Boost pour l'Afrique (SDBA). Montant prévu de 100 millions d'euros (Cristina DONATEO et Alexandru Antonescu). Ce projet renforcera la politique de coopération réglementaire, y compris la gouvernance en ligne et la cybersécurité, tout en améliorant les capacités techniques du secteur public. Il a une composante régionale avec l'Union africaine, et une série de composantes décentralisées par grappes de pays dans les différentes régions économiques.

- Action 62566: Pont de l'innovation numérique Afrique-Europe (AEDIB 2.0). Montant prévu de 35 millions d'euros (Georgiana Macovei, F5). Ce programme renforce la transformation numérique et aborde la transition écologique en une seule action. Il comporte 3 piliers: 1. un environnement propice à l'esprit d'entreprise et à l'innovation numériques; 2. connecter les écosystèmes numériques, tant en Afrique qu'avec l'Europe; et 3. l'accès au financement, afin de promouvoir l'accès au financement pour les entreprises très innovantes et évolutives. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire de hubs (D4D Hub), où des OSC et d'autres groupes sont présents, et le rôle du secteur privé est essentiel.
- Action 62321: Soutien aux sciences et technologies géologiques (PanAfGeo). Montant prévu de 30 millions d'euros (Catherine Ghoot). Il s'agit de la troisième phase du programme, qui soutient la gestion durable des ressources géologiques tout en promouvant des partenariats concernant les chaînes de valeur des matières premières, avec des approches sexospécifiques. Il comporte trois composantes: 1. partenariats institutionnels sur les géosciences aux niveaux continental, régional et national; 2. améliorer l'efficacité de l'Organisation du Service géologique africain en termes d'information géoscientifique et d'appui aux processus d'élaboration des politiques et de planification; et 3. promouvoir des partenariats économiques sur le changement de valeur des matières premières, y compris une approche tenant compte de l'égalité des sexes et des droits de l'homme.

#### Actions liées à l'intégration économique:

- Action 62332: Initiative Team Europe — Mécanisme d'assistance technique (ITE-TAF) à l'intégration économique continentale africaine (AfCTA). Montant prévu 14 millions d'euros (Sonia Lopez Villar). La facilité soutiendra les capacités du Secrétariat de l'AfCTA à négocier et à piloter la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continental africain et de la Zone de libre-échange continentale africaine, les capacités des États membres de l'Union africaine et les capacités du secteur privé à bénéficier de l'accord commercial. Le mécanisme soutiendra également l'intégration de domaines transversaux tels que l'égalité des sexes et les aspects écologiques dans les négociations et la mise en œuvre de l'AfCTA, et soutiendra la participation des OSC à ce processus (dans le plaidoyer, la recherche et l'analyse d'impact, les campagnes de sensibilisation et la participation des groupes vulnérables).
- Action 62425: Afrique — Projet de partenariat aérien. Montant prévu de 10 millions d'euros; gestion indirecte par l'AESA (Georgios Grapsas). Ce projet soutient le développement du marché unique africain du transport aérien (SAATM), axé sur l'amélioration de la sécurité aérienne, l'infrastructure réglementaire et l'introduction de technologies durables.
- Action 62329: Programme régional «IYBA Invest». Montant prévu de 13 millions d'euros (Larisa Paula Boldea). Ce programme soutiendra les jeunes entrepreneurs de la région, en particulier ceux qui ont passé la phase d'incubation, autour de trois piliers: 1. réduire les risques en matière d'investissement pour attirer les investisseurs; 2. renforcement des capacités et formation; et 3. créer les conditions d'investissements futurs pour le secteur privé.

### Principales observations:

- En ce qui concerne les modalités de mise en œuvre et la manière dont les organisations de la société civile peuvent participer aux actions présentées, l'INPTA a reconnu que les possibilités sont limitées, étant donné que la mise en œuvre passe principalement par une gestion indirecte avec une organisation préidentifiée. Toutefois, les OSC peuvent participer directement et indirectement par l'intermédiaire des partenaires chargés de la mise en œuvre; dans certains cas, la sous-traitance peut être une option. Les projets seront largement gérés au niveau des pays par l'intermédiaire des DUE.
- Les actions encouragent le dialogue multipartite. Par exemple, dans le secteur numérique et de la STI, le groupe consultatif au sein de D4D Hub est une plate-forme appropriée pour que les OSC puissent contribuer activement à la réflexion et à la définition des futurs programmes et initiatives dans ce domaine en Afrique. Dans le PanAfGeo, l'association africaine des Femmes en Géoscience sera impliquée.
- Des explications détaillées ont été données sur la manière dont les actions fourniront une formation professionnelle alignée sur les besoins du marché du travail, ce qui contribuera à la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. Par exemple, dans le soutien aux plateformes de commerce électronique, le programme IYBA cible directement les initiatives commerciales des jeunes entrepreneurs, avec une formation spécifique sur les compétences.
- Il restait une question sur la façon dont le plan d'action prévoyait de remédier à l'informalité.

Les liens suivants donnent accès aux ITE et au traqueur de programmation conjointe en Afrique subsaharienne dans le secteur de la croissance durable et de l'emploi:

- [Le numérique pour le développement \(D4D\) pour l'économie et la société numériques en Afrique subsaharienne](#)
- [Investir dans les jeunes entreprises en Afrique \(IYBA\)](#)
- [Soutien à la zone continentale africaine de libre-échange](#)
- [Soutenir l'Afrique dans la lutte contre les flux financiers illicites et la criminalité transnationale organisée](#)

### III. Remarques de clôture

L'adoption du PAA 2024 est prévue en mai, sauf retard imprévu. Bien qu'aucun changement majeur ne soit attendu par rapport à ce qu'INTPA a partagé, des modifications mineures peuvent être apportées, et les participants ont été invités à soumettre leurs contributions écrites jusqu'au 12 février. Une consultation de suivi est prévue pour la fin de cette année sur le PAA 2025 afin de maintenir l'engagement et la collaboration entre les parties prenantes, et de garantir la mise en œuvre efficace et l'amélioration de la programmation régionale de l'UE pour l'Afrique subsaharienne.